

**Direction Générale des Services Techniques**

Direction de la Propreté et du Cadre de Vie



**Plan de Prévention des Déchets**

---

## Plan d'intervention

- Plaine Commune en bref
- Le dispositif mis en place
- Les actions en cours & le planning prévisionnel
- Architecture de la mission
  - Comité de pilotage
  - Comité technique
  - Maîtrise opérationnelle

---

# Plaine Commune en bref

## ■ Plaine Commune c'est :

- Huit villes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse.
- 338 009 habitants sur 42,7 Km<sup>2</sup> de territoire.
- 115 000 salariés dans 13 000 entreprises
- 45 000 étudiants et 2 universités.

Plaine Commune est une communauté d'agglomération qui agit dans le cadre de compétences qui lui ont été transférées par les villes dans les domaines clé de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la lecture publique et des espaces publics dont celle de la propreté et des déchets ménagers, avec l'objectif de faire plus et mieux.

---

# Le dispositif mis en place

- **L'accord cadre signé avec l'ADEME engage  
Plaine Commune a des actions en matière de :**
  - Sensibilisation du public à la prévention,
  - Eco-exemplarité,
  - Action emblématique nationale,
  - Évitement de la production de déchets,
  - Prévention quantitative des déchets des entreprises.
- **Durée du programme : 5 ans**

# Le planning prévisionnel

## ■ Année de démarrage :

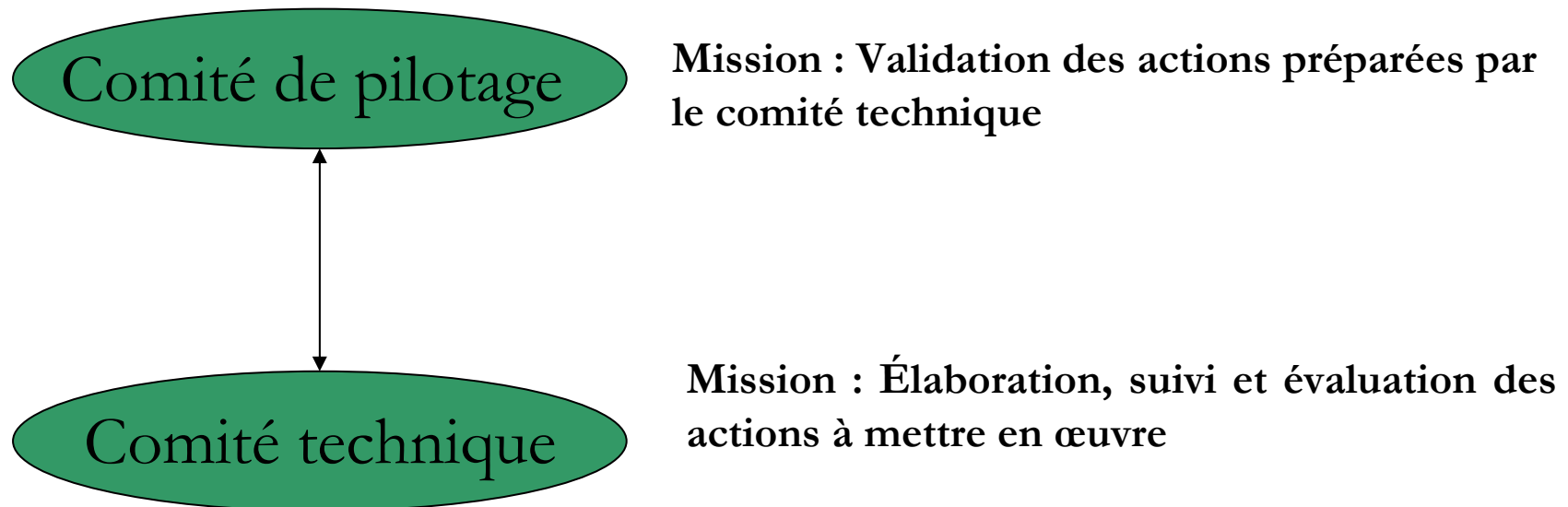
Octobre 2008 à Février 2009	Mars à Juin 2010	Juillet à Octobre 2010
<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire des actions et des acteurs existants,</li><li>• Atouts et handicaps du territoire,</li><li>• Identification des gisements d'évitement,</li><li>• État des lieux de la production,</li><li>• Mise en place du comité de suivi de l'accord.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recrutement du technicien chargé de l'animation du programme,</li><li>• Élaboration du diagnostic,</li><li>• Détermination des actions de prévention et énonciation des objectifs,</li><li>• Définition du programme et conception des fiches-actions.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration du tableau de bord de suivi du programme,</li><li>• Définition des indicateurs de suivi,</li><li>• Création de la matrice annuelle des coûts,</li><li>• Rédaction et diffusion du rapport annuel.</li></ul>

- **Actions pressenties** : relancer le compostage domestique, créer une 3ème déchèterie, étudier la faisabilité d'une ressourcerie, définir et animer des actions de prévention.

---

# Architecture de la mission

- Mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique



---

# Comité de pilotage

- **Mission :** Validation des actions préparées par le comité technique

- **Composition :**

- Mr Sylvain ROS : Vice-président délégué aux déchets et au recyclage
- Mr Michel BOURGAIN : Vice-président délégué à l'environnement
- Mr Robert FIGUERAS : Directeur de la propreté et du cadre de vie
- MR Boris PETROFF : Délégué à l'écologie urbaine
- Les élus des villes référents sur les déchets et l'environnement

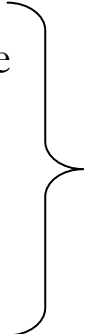
---

# Comité technique

- **Mission** : Élaboration, suivi et évaluation des actions à mettre en œuvre

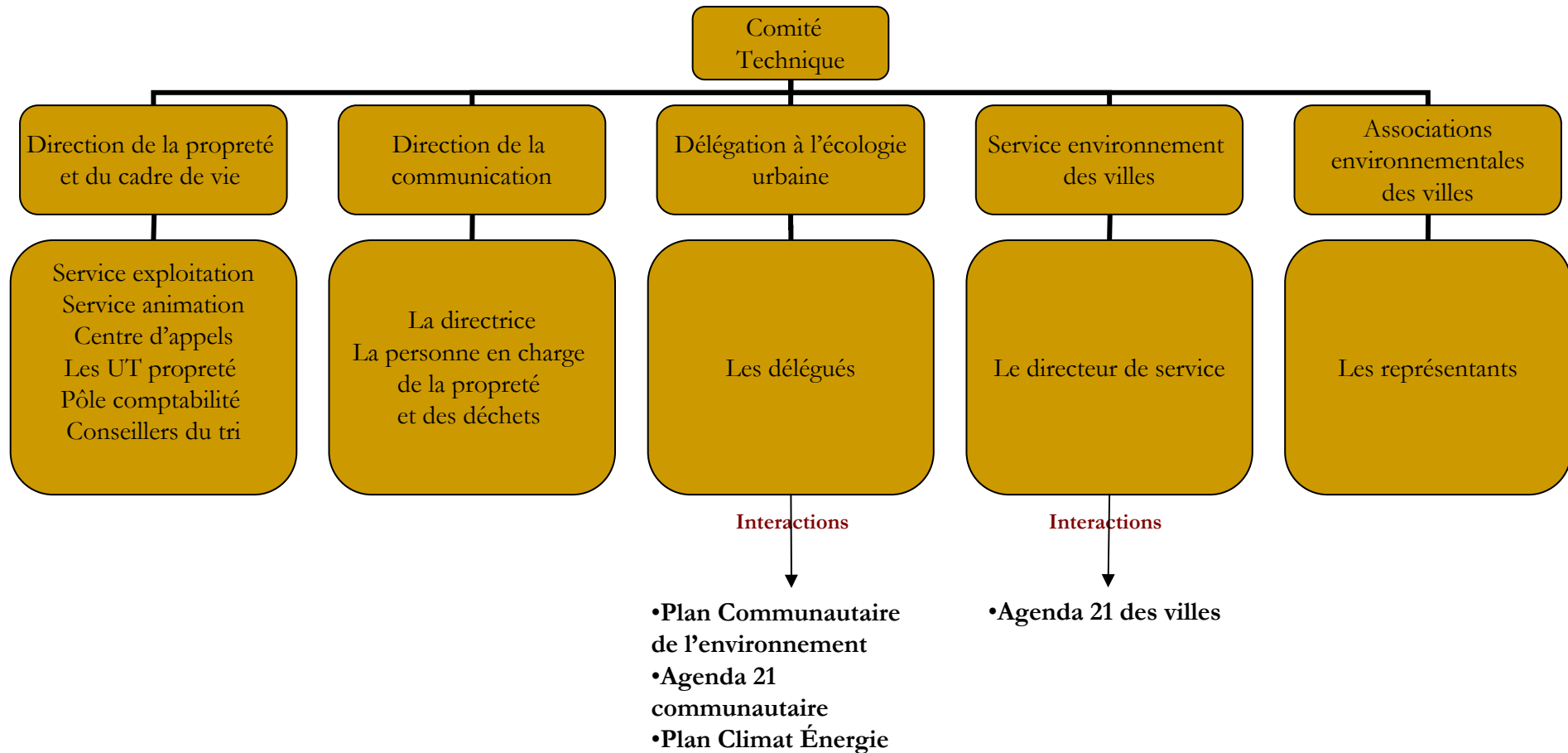
- **Composition** :

- Les services de la Direction de la propreté et du cadre de vie
- Services environnement des villes
- Délégation à l'écologie urbaine
- Direction de la communication
- Associations environnementales du territoire



**Les acteurs seront réunis en fonction des besoins**

# Comité technique (suite)



---

# Maîtrise opérationnelle

- Composition et organisation

